



Bagnolet, le 23 avril 2026

Luc Farré  
Secrétaire général  
21, rue Jules Ferry  
93177 Bagnolet  
☎ 01.48.18.88.29  
[unsa-fp@unsa.org](mailto:unsa-fp@unsa.org)

A Monsieur David Amiel  
Ministre de l'Action et des Comptes  
publics  
139, rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

N/Réf : LF/ 2026-04-22/C-033

Monsieur le ministre de l'Action et des Comptes publics,

Par courrier du 26 mars dernier, j'attirais votre attention sur la situation des agents publics fortement impactés par la hausse des prix du carburant, de l'énergie et par le retour de l'inflation.

De nombreux agents publics utilisent leur véhicule personnel, soit pour exercer leurs missions, soit pour rejoindre leur lieu de travail en l'absence de transports en commun.

Il y a urgence à ce que le gouvernement agisse pour que les agents n'aient pas à supporter cette charge supplémentaire dans le cadre de leur travail.

Ainsi, nous vous demandons à nouveau de mettre en œuvre rapidement plusieurs mesures :

- Permettre le télétravail sur 3 jours partout où il est possible.
- Augmenter l'enveloppe frais de déplacement pour les agents en mission.
- Revoir à la hausse le barème kilométrique pour tous les agents utilisant leur véhicule personnel

Par ailleurs, le retour de l'inflation dans notre pays impose l'organisation urgente d'un rendez-vous salarial avant le début des travaux budgétaires, tout en maintenant un chantier crédible sur les rémunérations des agents.

La hausse probable du SMIC ne pourra pas se traduire dans la fonction publique par la seule hausse de l'indemnité différentielle. L'UNSA revendique une mesure indispensable sur les grilles de rémunération ainsi qu'une hausse de la valeur du point d'indice.

Les agents publics des trois versants ne cessent de voir leur situation se dégrader. Ils attendent avec impatience des mesures concrètes pour préserver leur pouvoir d'achat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Luc Farré

